

**Protocole de mise en place des gestes
barrières dans le cadre des activités du
club Photo « La focale 41 ».Du 08/09/2020**

Au préalable :

- Diffusion et présentation des consignes aux membres de l'association
- Le protocole pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire

Avant la séance :

- les adhérents préviendront via mail ou téléphone de leur présence afin de ne pas dépasser 12 personnes dans la salle de réunion et 3 personnes dans le labo. Présence uniquement des adhérents de l'association.
- Préparation de la salle de réunion : Disposition des chaises afin de respecter la distance de 1 m .

A l'arrivée :

- Chaque participant arrive porteur de son masque (le club ne les fournit pas) avant l'entrée dans le bâtiment.

Entrée dans le local :

- Friction des mains avec du gel hydro alcoolique
- Recensement des présents avec traçabilité sur registre spécifique.

Déroulement la séance :

- Maintenir une distanciation d'un mètre entre chaque participant
- Se répartir sur les espaces du local si besoin
- Eviter les déplacements inutiles.
- l'accès à la salle de tirage (Labo) est limité à 3 personnes qui pourront se déplacer en respectant la distanciation
- Utilisation des toilettes : Désinfection avant et après chaque utilisation par l'utilisateur.

Fin de séance :

- Nettoyages des surfaces planes utilisées (tables et chaises) ainsi que des poignées de portes, fenêtre et matériel utilisé
- Sortie des participants et friction des mains au gel hydro alcoolique
- Aération du local. (15mn)
- Fermeture de la fenêtre et de la porte